



La Moère - 44260 SAVENAY

Tél. : 02 40 58 31 09 - Fax : 02 40 56 88 20

E-mail : residence.lestilleuls-savenay@orange.fr - www.asso-automne.fr

ATTESTATION	Réf : PRO-Accueil- 500-10- Administration
Procédure D'administration et inscription	Page 2 sur 3 Version 1

Réceptionner le dossier d'inscription soit lorsque le résident ou la famille viennent déposer ou soit par voie postale.

Lire la grille AGGIR pour définir le GIR de la personne demandant l'inscription et annotation sur le dossier du GIR.

Ouvrir le dossier informatique (dossier d'inscription) et saisir dans l'année en cours les informations utiles (nom, prénom, ville, GIR, date d'inscription).

Classer le dossier d'inscription par ordre alphabétique dans le classeur prévu à cet effet.

a- Renouvellement du dossier

Appel ou visite pour renouveler un dossier d'inscription. Prendre les informations nécessaires : nom, prénom, date d'inscription, si c'est le cas demander à ce que la grille soit refaite, si nécessaire leur en fournir une.

Ressortir le dossier de la personne et y noter la date de renouvellement.

Ouvrir le fichier informatique (dossier inscription) et noter à côté du nom de la personne la date de renouvellement ainsi que les informations fournies par la famille.

En cas de départ d'un résident

Calculer par rapport au GMP de la résidence le GIR de la personne que l'on aurait besoin.

Regarder dans le fichier informatique les dossiers d'inscription concordant avec la demande : GIR, origine géographique.

Sortir les dossiers d'inscription sélectionnés.

Se fixer la te de départ du contrat en fonction de la mise à disposition du logement.

Contacteur les personnes correspondantes afin de savoir si le profil n'a pas changé, si la demande d'entrée est toujours réelle (décès, la personne ne souhaite pas rentrer pour le moment, entrée dans une autre maison).

b- Entrée d'un résident

La responsable rencontre la personne sélectionnée, lui explique le fonctionnement de la résidence et lui fait visiter.

L'admission est prononcée par la Direction, à la suite de cet entretien après accord du futur résident et/ou sa famille, ou personne de confiance.

Rédacteur	Validation Direction	Validation médecin coordonnateur	Date de mise à jour
Equipe Direction	CHAILLOU Hervé	MOSSU Yves	15/08/2011

